

divorce /convention avocat

Par Mayu, le 09/04/2021 à 23:50

bonjour, je suis en train de divorcer. nous etions partis sur un divorce par consentement mutuel, car nous sommes d accord sur des points majeurs.

nous venons de signer un compromis pour la vente de notre maison , j aimerais savoir ce qui serait le moins cher , en ce qui concerne les frais pour le notaire, pour mon avocat ...nous avons 2 voitures et un peu d epargne chacun

c est à dire : dois je aller voir un notaire , signer la vente , puis divorcer?

ne pas aller voir de notaire, vendre et divorcer?

ou divorcer puis vendre la maison?

Je suis totalement perdue, quel sera le montant des frais de notaire, au final?

ensuite je souhaite racheter une maison, à quel moment puis je le faire? avant de divorcer (est ce possible) ou forcement aprés?

j ai un avocat mais les reponses à mes questions sont imprecises, il ne m a pas fait signer de convention, ni rien d ailleurs . j ai reglé une consultation lorsque je l ai rencontré et c est tout pour l instant. nous correspondons par mail ? va t il me facturer ses reponses par mail, grossir la facture ? je suis dans l inconnu et je suis tres angoissée par cette situation. j ai 2 enfants à qui je souhaite apporter autant de stabilité que possible et pour le moment , je ne sais pas vers ou me projeter , trop d incertitudes .

pourriez vous me renseigner.

cordialement